

CAP locale n°2 du 19 novembre 2015

Liste d'aptitude pour la sélection
au grade de contrôleur année 2016

Le compte rendu CGT

Déclaration liminaire des représentants CGT

Monsieur le président,

La CGT est profondément choquée et indignée par les attentats criminels qui ont été perpétrés vendredi soir à Paris. Toute la CGT tient à témoigner de son soutien et de sa solidarité à l'ensemble des familles touchées par cette tragédie.

Elle salue la mobilisation extraordinaire de l'ensemble des agents des services et entreprises publics, qui montrent en chaque circonstance, leur engagement au service des populations.

Les militants et les syndiqués de la CGT continueront plus que jamais à défendre au quotidien les valeurs de solidarité, de paix et de fraternité, valeurs essentielles de la démocratie et de notre république.

Alors que notre société vit une crise économique et sociale terrible, ces fondamentaux doivent être réaffirmés plus que jamais.

Le 18 novembre 2015, était programmé le comité technique de réseau pour évoquer les 2130 suppressions d'emplois (dont 30 B et C pour la DRFIP35) et une nouvelle baisse du budget de fonctionnement pour 2016. Les syndicats nationaux des Finances Publiques CGT, FO et Solidaires ont appelé à une journée de mobilisation avec pour revendications :

- l'arrêt des suppressions d'emplois et la création des emplois nécessaires,
- le comblement immédiat des vacances d'emplois,
- le maintien du réseau de la DGFIP et l'arrêt des restructurations,
- le maintien et le développement des missions de la DGFIP,
- le maintien et le développement d'un service public de qualité et de proximité,
- le maintien des statuts particuliers nationaux et du code du travail ainsi que le respect de nos droits et garanties,
- le rejet des corps interministériels,
- le retrait des fiches de la Direction Générale remettant en cause les mutations et affectations,
- le déblocage des salaires et l'augmentation du point d'indice,
- l'abandon du RIFSEEP et le refus de toute modulation du régime indemnitaire.

Cependant, compte tenu du contexte particulier découlant des attentats, ils ont pris acte de l'impossibilité d'organiser le rassemblement de Bercy et ceux prévus dans les départements le 18 novembre.

Ils ont reporté leur légitime action de grève prévue le 18 novembre à une date ultérieure qu'ils communiqueront rapidement aux agents. Ils réaffirment plus que jamais leurs revendications et leur engagement pour un service public, fiscal, économique, financier et foncier de qualité et donc, maintiennent leur demande d'audience aux Ministres.

Ils appellent les agents à rester mobilisés, à signer massivement dans les prochaines semaines la pétition contre les tentatives de déréglementation des actes de gestion et à participer aux actions locales et nationales organisées à l'avenir.

Par ailleurs avec la suppression de la ½ part supplémentaire depuis 2008, des centaines de milliers de retraités parmi les plus modestes ont vu leurs impôts exploser. Seul le contexte préélectoral explique la soudaine réaction de Bercy alors que les services sont confrontés depuis plusieurs années aux difficultés financières engendrées par cette mesure.

Les solutions préconisées dans l'urgence occasionnent un surplus de travail dans des services déjà saturés ! Quel amateurisme de la part de notre ministère !

Nous tenons également à évoquer la décision de fermeture des trésoreries de La Guerche-de-Bretagne et Louvigné-du-Désert, annoncée localement le 16 novembre après la publication le 14 novembre de l'arrêté au journal officiel. La CGT dénonce cette décision qui va à l'encontre de l'intérêt du service public de proximité en milieu rural et des usagers. De même, nous ne tolérons pas la façon dont la communication en a été faite aux agents concernés : un simple mail adressé aux chefs de postes, sans se préoccuper de sa bonne réception. Vous auriez pu prendre, a minima, le temps d'un appel téléphonique pour montrer aux agents un minimum de respect et de

considération.

C'est dans ce contexte que se tient notre CAP : celui des suppressions d'emplois, des restructurations et de leurs effets sur les conditions de travail, le service public et les carrières des agents. Nous devons nous prononcer sur une liste d'aptitude au grade supérieur, alors que le nombre des promotions a encore été réduit.

La CGT revendique un accroissement significatif des possibilités de promotion interne, pour permettre un réel ascenseur social pour les agents de la DGFIP. C'est pourquoi, bien que privilégiant le concours comme mode de promotion, les élu(e)s CGT exigent que cette CAP propose un grand nombre d'agents pour la liste d'aptitude au grade de contrôleur pour 2016.

De plus, pour la CGT, il est clairement établi que le classement des agents élaboré à l'issue de la CAPL relève de la seule responsabilité du Directeur, et ne doit en aucun cas être effectué par les élus.

C'est pourquoi le vote de la CGT reflète l'expression de notre analyse sur le mode de promotions et leur volume largement insuffisant, et en aucun cas un jugement de la valeur des candidats retenus.

Pour la liste d'aptitude 2015, 150 candidats ont postulé (nombre de candidats en baisse, puisqu'en 2014, il y avait 175 candidats et 236 en 2013).

Selon la Direction, seuls 14 dossiers devraient être retenus en CAP nationale. Outre les 5 noms déjà retenus, issus de la liste 2014 et les 5 autres pré-sélectionnés par la direction, 8 collègues ont été ajoutés dans le cadre de la CAP locale.

Liste des agents classés excellents, par ordre de classement :

1 – Brigitte LE MER – CGSR	2 – Gaëlle CARLE – SFACT
3 – Jean-Luc DI PIAZZA – Tr. CHGR	4 – Marie-Line LANNIC – SIE St-Malo sud
5 – Sandrine LATSCHA – SIP Rennes nord	6 – Eric LE CALVEZ - TCA
7 – Murielle GAGEOT – SIE Montfort	8 – Christine VALON – Dépense-Règlement
9 – Sandrine LE BOHEC – RH	10 – Chantal MOREL – Tr. Vitré
11 – Josiane BLANCHARD – SIP Montfort	12 – Jean-Paul ESPIGAT – PIAA
13 – Marie-Françoise GUILLET – SIP Rennes nord	14 - Catherine DUCHEMIN – Tr. Cancale
15 – Sandrine GELIN – SIE Rennes ouest	16 – Jacques-Henri PERRIN – SLR
17 – Véronique GILET – SIP Fougères	18 – Jannick VEILLARD – TCA

Les collègues concernés seront appelés à déposer une demande de mutation à titre conservatoire :

- les collègues retenus suite à la CAP nationale auront une affectation au 01/09/2016,
- les collègues non retenus seront prioritaires pour 2017.

Nous ne pouvons que contester le peu de promotions possibles, avec un taux inférieur à 10 % des candidatures. De nombreux contrôleurs avec des dossiers équivalents à ceux qui ont été retenus en CAP ne pourront pas être promus compte tenu de ce si faible contingent et du caractère arbitraire de la liste d'aptitude. C'est pourquoi la CGT a voté CONTRE, sans remettre en question la qualité des collègues retenus, auxquels nous adressons nos félicitations.

En fin de réunion, nous avons évoqué la décision de fermeture des trésoreries de La Guerche et Louvigné, qui venait d'être publiée sur Ulysse 35. La CGT continue à refuser cette démolition du service public en milieu rural. Nous avons également dénoncé les conditions d'information des personnels concernés. Nous avons insisté sur la nécessité de donner des moyens à ces postes pour faire les opérations qui vont maintenant devoir être réalisées pour la clôture, notamment par le soutien de l'équipe de renfort.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter les élus CGT.

Les représentants CGT à la CAPL le 19/11/2015

Nicole **VIDAL** (SIE St-Malo Nord) – Martine **LEBEHOT** (Paierie Régionale) – Nathalie **RIBREAU** (EDR)
Christophe **ROUSSEL** (GPP) – Hervé **COUVERT** (TCA) – Rodolphe **MAHEVO** (PCE Rennes nord)